

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1689>



La souveraineté du peuple devenue aujourd'hui otage des pouvoirs non élus

- La démocratie : un enjeu - Qu'est-ce-que la souveraineté populaire ? -



Date de mise en ligne : vendredi 29 novembre 2019

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Que devient le corps politique d'une démocratie quand l'état-nation renonce un à un à tous les attributs de sa souveraineté ? Depuis Montesquieu on évoque traditionnellement les 3 pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire et la nécessité de leur stricte séparation, considérée comme base de départ pour qu'on puisse parler de liberté et de démocratie. Or, l'état des lieux actuellement non seulement révèle l'absence d'une véritable séparation de ces pouvoirs traditionnels mais leur simple réalité s'estompe et s'efface peu à peu devant la mainmise de nouveaux pouvoirs qui ne sont plus reliés à un quelconque processus de désignation démocratique et perdent par conséquent tout lien avec le corps politique.

Le peuple cesse alors de constituer un « démos » c'est à dire, selon le mot grec, un peuple libre en état de s'organiser lui-même et de décider de son destin pour ne plus être qu'un « laos » un groupe d'habitants, ne constituant rien d'autre qu'une population sur un territoire laquelle peut être aussi bien menée telle un troupeau par une organisation pouvant lui être totalement extérieure.

C'est bien la réalité actuelle de la France comme aujourd'hui de beaucoup d'autres pays.

De nouveaux pouvoirs non élus régissent désormais l'essentiel de notre destin sur lequel nous, ci-devant citoyens, n'avons plus prise.

Ainsi pouvons-nous identifier le pouvoir bancaire sur lequel le corps politique se voit aujourd'hui dessaisi de tous les leviers de contrôle comme l'exemple de la BCE qui n'a de compte à rendre à personne, ou le pouvoir de nuisance de Goldman Sachs truquant les comptes de la Grèce pour qu'elle intègre l'euro et ensuite la dépecer, mais aussi à une autre échelle, l'exorbitant pouvoir de la Banque Rothschild sur la géopolitique mondiale, ou bien la terrifiante arme de la dette détenue par le FMI et l'énorme pouvoir de chantage qu'il exerce à partir de ses « ajustements structureaux ».

Un deuxième exemple est le pouvoir de la « Globalisation de l'économie », non pas la mondialisation des échanges laquelle a toujours existé depuis l'Antiquité, mais la globalisation c'est à dire l'abandon de toute forme de protectionnisme, la dérégulation qui permet de délocaliser vers les plus bas coûts de main-d'oeuvre, les règles de l'OMC qui permettent aux entreprises d'attaquer et de punir les états et donc de spolier leur souveraineté.

Un troisième exemple est l'Union Européenne, parangon type des pouvoirs non élus. Peut-être les historiens du futur l'analyseront comme la plus grande escroquerie géopolitique du XX^e siècle sur les peuples. Non seulement elle a impliqué des abandons majeurs de souveraineté sans l'avis des peuples concernés, mais les rares fois où ils purent se prononcer, elle a acté l'inverse de leurs décisions. Que reste-t-il d'une quelconque souveraineté du peuple quand la monnaie, l'économie, le budget, la défense, la politique étrangère, le mode d'administration territorial, l'essentiel des lois votées, etc... (la liste serait beaucoup plus longue), tout est décidé, pas même à ce qui pourrait être un niveau démocratique européen mais par des instances non élues sur lequel le citoyen n'a plus aucune prise.

Pour retrouver un début d'espace de souveraineté populaire, il est essentiel de poser déjà le problème de ces pouvoirs non élus, premier travail d'une future assemblée constituante représentative du corps politique et dont l'avènement paraît chaque jour plus indispensable et plus urgent.

Denys RENAUD de NANTES

Cet article a, de plus, été publié par Grand Relève

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/brexit-de-quoi-a-t-on-le-droit-de-220087>